

CIRCULAIRE DE RENTRÉE

ÉCOLE NOTRE-DAME

SAINT-ROCH
ÉCOLE MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE PARIS 1^{ER}



2024
2025

HORAIRES

L'école sera ouverte **du lundi 2 septembre 2024 au jeudi 3 juillet 2025 inclus, tous les jours de la semaine, du Lundi au Vendredi, de 8h20 à 18h20.**

La classe se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis **de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30**, selon des arrivées et des départs échelonnés.

Le mercredi, les enfants assistent au catéchisme de 8h30 à 10h, à partir du CE1.

L'inscription se fait auprès de la Paroisse Saint Roch - Tél : 01.42.44.13.20 / www.paroissesaintroch.fr

Des activités périscolaires et une garderie sont proposées aux enfants dès la Petite Section, sur inscription.

Le catalogue est diffusé sur le site de l'école : www.ecolesaintroch.fr

La cantine, l'étude et la garderie du soir fonctionneront **du Lundi 2 septembre 2024 au Jeudi 3 juillet 2025**. Les informations détaillées se trouvent dans les annexes de la circulaire de rentrée.

ARRIVÉE ÉCHELONNÉE DES ÉLÈVES

LE MATIN

8h30 : Pour les enfants de la classe de TPS-PS et MS

A partir de 8h20 : Pour les autres classes

L'APRÈS-MIDI

13h20 (précises) : Pour toutes les classes

SORTIE ÉCHELONNÉE DES ÉLÈVES

LE MATIN

A partir de 11h30 : Pour les enfants de la Maternelle

A partir de 11h45 : Pour les enfants des classes élémentaires

L'APRÈS-MIDI

A partir de 16h : Pour les enfants de la Maternelle

16h20 : Pour les enfants des classes élémentaires *(selon les instructions données par les professeurs et par niveau de classe)*

18h : Pour les enfants inscrits à l'étude du soir

18h15 : Pour les enfants inscrits aux études de Parkours

Jusqu'à 18h20 : Pour les enfants inscrits à la garderie du soir

FONCTIONNEMENT

- Les enfants de Toute Petite Section (dans la classe de TPS-PS) sont déposés sur la mezzanine de la classe de TPS-PS et repris au rez-de-chaussée devant la porte de la classe de TPS-PS.
- Les enfants de Petite Section (dans la classe de TPS-PS) sont déposés et repris au rez-de-chaussée devant la porte de la classe de TPS-PS.
- Les enfants de Petite et Moyenne Section (dans la classe de PS-MS) et de Moyenne Section (dans la classe de MS) sont déposés et repris au rez-de-chaussée devant la salle Majorelle.
- Les enfants de Moyenne et Grande Section (dans la classe de MS-GS) et de Grande Section (dans la classe de GS) sont déposés au pied de l'escalier principal (en présence d'un adulte référent : enseignant ou ASEM) et repris au rez-de-chaussée devant la salle Majorelle.

Afin d'éviter **les retards qui perturbent la mise en route de la classe, nous vous remercions de prendre de bonnes habitudes dès les premiers jours.**

Les élèves des classes élémentaires doivent être assis dans leur classe à **8h30 précises.**

Nous comptons sur votre responsabilité pour une reprise fluide de vos enfants afin d'éviter les attroupements dans le hall et devant l'école.

Les informations ci-dessous s'appliquent dans le cadre d'un fonctionnement classique.

En cas de mise sous protocole sanitaire imposé par l'Etat, vous recevrez une communication de l'école.

RESPECT DU PLAN VIGIPIRATE RENFORCÉ

Seuls les parents des sections du rez-de-chaussée (classes de TPS-PS et PS-MS) sont autorisés à accompagner et venir récupérer leurs enfants devant la classe.

En dehors des horaires de rentrée, **les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'école.**

Un interphone extérieur est installé et une vidéo-caméra permet de mieux sécuriser l'école.

Des cartes de sortie pour les élèves du CE2 au CM2 peuvent être délivrées.

Pour plus de fluidité, vous pouvez autoriser votre aîné à prendre au passage ses petits frères et sœurs (même en maternelle) si vous le signalez au professeur concerné. Toutefois, un adulte devra récupérer les enfants à la sortie de l'école pour les classes de la TPS-PS au CE1.

Les personnes chargées de récupérer votre enfant doivent **IMPÉRATIVEMENT** et **SYSTÉMATIQUEMENT** présenter la carte de reprise aux agents d'accueil situés à l'entrée (même sur temps périscolaire).

Sans carte de reprise à jour les agents ne pourront pas remettre les enfants.

Pour fluidifier la reprise des enfants, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires.

AUCUN OBJET (ni clef, ni colis, ni valise, ni casque), même à titre exceptionnel, **ne PEUT ETRE ENTREPOSÉ** dans le local de l'accueil **POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ** (vu l'exiguïté du local et l'emplacement de l'armoire de sécurité centrale incendie), ni être laissé dans le hall (**rollers, trottinettes et autres objets en transit**).

Seules les poussettes des enfants de Toute Petite Section et Petite Section (pour les familles qui habitent loin) peuvent être déposées pliées derrière le banc situé à gauche de l'entrée dans la limite des places disponibles, jusqu'à la mi-octobre uniquement.

LE HALL D'ENTRÉE est un point sensible. Il doit être libre de tout accès, notamment pour l'évacuation. **Merci de votre vigilance.** Dans le cas contraire, l'ensemble du personnel a la consigne de vous inviter à attendre vos enfants à l'extérieur.

Aussi, à la demande du commissariat de Paris Centre, il est interdit d'attacher les trottinettes et les vélos sur toutes les barrières situées devant l'école. Les barrières doivent être impérativement libres pour permettre le passage des pompiers.

CALENDRIER DE LA RENTRÉE

Pour les classes élémentaires du CP au CM2

Lundi 2 septembre 2024

(Accueil sur la cour du 1^{er} étage) – Pas de retard.

Seuls les parents des nouveaux élèves pourront monter.

- 8 h 20 pour les classes de CM2
- 8 h 30 pour les classes de CM1
- 8 h 45 pour les classes de CE2
- 9 h 00 pour les classes de CE1
- 9 h 10 pour les classes de CPA (liste communiquée par mail)
- 9 h 20 pour les classes de CPB (liste communiquée par mail)

Pour la Grande Section (classe de GS de Mme Bergmann)

Lundi 2 septembre 2024 à 9h30

(Accueil au rez-de-chaussée devant la salle Majorelle)

Pour la Moyenne et Grande Section (classe de MS-GS de Mme Opryszkzo)

Lundi 2 septembre 2024 à 9h40

(Accueil sur la cour du 1^{er} étage avec un seul parent).

Pour les classes de GS et MS-GS, les listes seront communiquées par mail.

Pour les enfants de Toute Petite Section (dans la classe de TPS-PS de Mme Bonnefis)

Lundi 2 septembre 2024 à 10 h 00 (toute la journée)

Arrivée via la mezzanine de la classe de TPS-PS.

La rentrée en classe entière est fixée au Jeudi 5 septembre à 8 h 45 (les TPS garderont cet horaire d'arrivée jusqu'au 13 septembre inclus)

Pour les enfants de Petite Section (dans la classe de TPS-PS de Mme Bonnefis)

La date de rentrée de votre enfant vous sera communiquée par mail. Votre enfant arrivera :

- Soit le **Lundi 2 septembre 2024 à 10h00 (toute la journée)**

Pas de classe le Mardi 3 septembre

- Soit le **Mardi 3 septembre 2024 à 9h00 (toute la journée)**

Pas de classe le Lundi 2 septembre

L'accueil se fera dans la classe de TPS-PS (un seul parent)

La rentrée en classe entière est fixée au Jeudi 5 septembre 2024

- à 8 h 30 pour les Petites Sections

Pour les enfants de Petite et Moyenne Section (dans la classe de PS-MS de Mme Diet)

La date de rentrée de votre enfant vous sera communiquée par mail. Il arrivera :

- Soit le **Lundi 2 septembre 2024 à 10h00 (toute la journée)**

Pas de classe le Mardi 3 septembre

- Soit le **Mardi 3 septembre 2024 à 9h00 (toute la journée)**

Pas de classe le Lundi 2 septembre

L'accueil se fera dans la classe de PS-MS en passant par la salle Majorelle (un seul parent)

La rentrée en classe entière (pour les enfants de la Petite et Moyenne Section) est fixée au Jeudi 5 septembre 2024 à 8 h 30.

Pour les enfants de Moyenne Section (dans la classe de MS de Mme Seitz)

La date de rentrée de votre enfant vous sera communiquée par mail.

Votre enfant arrivera :

- Soit le **Lundi 2 septembre 2024 à 10h05 (toute la journée)**

Pas de classe le Mardi 3 septembre

- Soit le **Mardi 3 septembre 2024 à 8h45 (toute la journée)**

Pas de classe le Lundi 2 septembre

(Accueil sur la cour du 1^{er} étage avec un seul parent).

La rentrée en classe entière est fixée au Jeudi 5 septembre 2024 à 8 h 30.

Pour les enfants de TPS-PS, PS-MS et MS, les listes sont organisées en fonction des années de naissance et pour une répartition équilibrée garçons/filles dans la mesure du possible.

Pour les autres classes, les listes ont été faites par l'équipe des professeurs.

Pour la classe de TPS-PS : Si vous ne choisissez pas le jour de la rentrée officielle, **veuillez prévenir la Direction** (direction@ecolesaintroch.fr) de la date d'arrivée de votre enfant, afin que le meilleur accueil lui soit réservé.

A noter : les enfants devront arriver à l'école avec leur blouse (pour ceux qui les auront reçues).

Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ET ADMINISTRATIVE

CLASSES MATERNELLES

| | | |
|---------------|-------------------------------------|--|
| TPS-PS | Toute Petite Section-Petite Section | Catherine BONNEFIS |
| PS-MS | Petite et Moyenne Section | Aline DIET |
| MS | Moyenne Section | Samantha SEITZ |
| MS-GS | Moyenne et Grande Section | Anne-Lise OPRYSKZKO |
| GS | Grande Section | Stéphanie BERGMANN |
| ASEM | Classes de Maternelle | Marianna CASTELLI Tamara GAVRILOVIC Émilie THOMASSIER Kaouthar ZAGHLOULA Nina ROUSSEL Ruslana TARNOVSKA Diane DE SOUSA |

CLASSES ÉLÉMENTAIRES

| | | |
|--------------|-----------------------|----------------------------|
| CPA | Cours Préparatoire A | Wilfrid LEROY |
| CPB | Cours Préparatoire B | Véronique de MEAUX-BERNARD |
| CE1 A | Cours Élémentaire 1 A | Camille DEZANNEAU |
| CE1 B | Cours Élémentaire 1 B | Marie-Béatrice VALLET |
| CE2 A | Cours Élémentaire 2 A | Clémence SORNAY |
| CE2 B | Cours Élémentaire 2 B | Charlotte PALFRAY |
| CM1 A | Cours Moyen 1 A | Maude DUHAYON-LAINNET |
| CM1 B | Cours Moyen 1 B | Elisabeth Charlotte LOUIS |
| CM2 A | Cours moyen 2 A | Rodolphe BARBAN |
| CM2 B | Cours moyen 2 B | Frédéric BRIQUÉ |

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

| | |
|----------------------------------|--|
| Corinne DELAMOTTE | Économe |
| Hervé TAN | Attaché de gestion |
| Sébastien PALOMO | Responsable des activités périscolaires et chargé du numérique |
| Hamid AMIROUCHE | Agent éducatif et administratif |
| Laetitia de VERCHERE | Secrétariat de direction (le lundi) |
| Aïcha IANGA & Emilie KOTOGNON | Hôtesse d'accueil |

PERSONNEL INTERVENANT SUR TEMPS SCOLAIRE

Sébastien PALOMO

Initiation aux outils informatiques en CE1/CE2

Thomas DESJARS

Éducation Physique et Sportive

Kamnoush KHOSROVANI & Aurore PORET

Expression corporelle et yoga

Intervenants Cap English

Anglais

Véronique THOMASSIN

Chef de Chœur

Laetitia de VERCHERE

Bibliothécaires bénévoles

Christiane SCHNEIDER

Cap English, Langues en Scène

Associations Partenaires

Cap Monde, Sports et Loisirs

Joseph Laffite

PAROISSE SAINT ROCH

Abbé Thierry LAURENT

Aumônier de l'école

Marie-Noëlle de NICOLAY

Secrétaire paroissiale : secretariat@paroissesaintroch.fr

MÉMO DES DATES IMPORTANTES 2024-2025

VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT Du Vendredi 18 octobre 2024 au soir au Lundi 4 novembre 2024 au matin

NOËL Du Vendredi 20 décembre 2024 au soir au Lundi 6 janvier 2025 au matin

 HIVER **Du Jeudi 13 février 2025 au soir *** au Lundi 3 mars 2025 au matin

PRINTEMPS Du Vendredi 11 avril 2025 au soir au Lundi 28 avril 2025 au matin

ÉTÉ Jeudi 3 juillet 2025 après la classe

** Le vendredi 14 février, l'école sera fermée aux élèves (journée de formation des personnels). La journée sera récupérée le mercredi 2 juillet 2025.*

Attention, pour l'école Notre Dame Saint Roch, dernier jour d'école Jeudi 3 juillet 2025 après la classe, dans le respect académique des 864 heures (24 h de cours face à élèves / semaine X 35 semaines) pour une année de présence scolaire hors temps d'aide personnalisée.

JOURS FERIES (hors vacances scolaires)

| | |
|--------------------------|---|
| Armistice 1918 | Lundi 11 novembre 2024 |
| Lundi de Pâques | Lundi 21 avril 2025 |
| Fête du travail | Jeudi 1 ^{er} mai 2025 (<i>l'école sera fermée le jeudi 1^{er} et le vendredi 2 mai 2025</i>) |
| Fête de la Victoire 1945 | Jeudi 8 mai 2025 (<i>l'école sera fermée le jeudi 8 et le vendredi 9 mai 2025</i>) |
| Ascension | Jeudi 29 mai 2025 (<i>l'école sera fermée le jeudi 29 et le vendredi 30 mai 2025</i>) |
| Lundi de Pentecôte | Lundi 9 juin 2025 |

ÉVÉNEMENTS DE L'ÉCOLE

| SEPTEMBRE 2024 | |
|---------------------------------------|---|
| Jeudi 19 septembre à 8h30 | Messe de rentrée de l'école (avec Maîtrise) |
| Vendredi 20 septembre (matin) | Bénédiction des cartables (dans les classes) |
| Jeudi 28 et Vendredi 29 novembre | Vente de bougies de l'Avent à l'école |
| DÉCEMBRE 2024 | |
| Jeudi 12 décembre | Marché de Noël de l'école |
| Lundi 16 décembre à 20h | Concert de Noël avec la Maîtrise (Chapelle de la Vierge) |
| Mardi 17 décembre à 9h00 | Célébration de Noël des maternelles (Chapelle de la Vierge) |
| Vendredi 20 décembre à 8h30 | Messe de Noël de l'école Notre Dame Saint Roch |
| JANVIER 2025 | |
| Samedi 11 janvier à 10h30 | Messe votive de l'Épiphanie à l'école (avec l'APEL et Maîtrise) |
| FÉVRIER 2025 | |
| Lundi 3 février à 8h30 | Messe de la Chandeleur à l'église (élèves de l'élémentaire) |
| AVRIL 2025 | |
| Jeudi 10 avril à 20h | Concert de l'année de la chorale « L'école qui chante » |
| MAI 2025 | |
| Samedi 17 mai | Retraite des Premières Communions (à Saint Roch) |
| Dimanche 18 mai à 10h30 | Messe des Premières Communions (avec Maîtrise) |
| JUIN 2025 | |
| Mardi 3 et Mercredi 4 juin | CM1-CM2 à Notre Dame de l'Ouÿe |
| Mercredi 11 juin | Matinée des nouveaux élèves |
| Dimanche 22 juin dès 10h30 | Fête de l'école |
| En Juin à 19h (<i>date à venir</i>) | Mini-concert pour les Restos du Cœur |

ÉVÉNEMENTS DE LA PAROISSE

| SEPTEMBRE 2024 | |
|---|---|
| Mercredi 11 septembre à 8h30 | Inscriptions au catéchisme à la Paroisse (salle du Curé d'Ars) |
| Vendredi 13 septembre (matin) | Informations pour les Servantes d'Assemblée et servants d'autel |
| Mardi 17 septembre à 16h30 | Rentrée du catéchisme (pour les groupes du mardi) |
| Mercredi 18 septembre à 8h30 | Rentrée du catéchisme (pour les groupes du mercredi) |
| OCTOBRE 2024 | |
| Dimanche 6 octobre à 11h00 | Messe des familles (avec Maîtrise) + rentrée paroissiale (avec déjeuner). |
| Jeudi 3 octobre (de 19h30 à 21h) | Réunion avec les parents du catéchisme de CM1 |
| NOVEMBRE 2024 | |
| Dimanche 17 novembre | Messe des familles (avec Maîtrise) |
| Jeudi 21 novembre à 19h30 | Diner du catéchisme (catéchistes + parents) |
| DÉCEMBRE 2024 | |
| Mardi 3 décembre à 17h | Messe d'entrée dans l'Avent du catéchisme (groupe du mardi) |
| Mercredi 4 décembre à 8h30 | Messe d'entrée dans l'Avent du catéchisme (groupe du mercredi) |
| Dimanche 8 décembre à 11h00 | Messe des familles – Déjeuner paroissial |
| FÉVRIER 2025 | |
| Dimanche 2 février à 11h00 | Messe des familles (Chandeleur) |
| MARS 2025 | |
| Mardi 4 mars à 17h et Mercredi 5 mars à 8h30 | Messe des Cendres (avec les enfants du catéchisme) |
| Dimanche 9 mars | Messe des familles (et déjeuner paroissial) avec Maîtrise |
| AVRIL 2025 | |
| Dimanche 6 avril | Messe des familles |
| Du Lundi 21 au Vendredi 25 avril | Pèlerinage paroissial en Espagne sur les pas de St Ignace |
| JUIN 2025 | |
| Dimanche 15 juin à 11h | Messe des familles |
| Mardi 17 et Mercredi 18 juin | Dernières séances de catéchisme |
| Mardi 24 et Mercredi 25 juin | Inscriptions au catéchisme pour l'année 2025-2026 |